

NON Identifié.

AFFAIRE

**BORDEREAU D'ENVOI**

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

15.5.79

**79306288**

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

GROUPEMENT  
XXXXXXXXXX  
COMPAGNIE OU ESCADRON  
UNITÉ  
LE  
P.V. N° 135 / 1979

OBJET DE LA PROCÉDURE

APPARITION OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-Verbal de transport, de constatations et mesures prises.
2	Plan de situation.
3	Relevé cadastral commune de
4	Audition de D M, épouse B
5	Croquis établi par D M, épouse B
6	Audition de T R
7	Croquis établi par T R
8	Audition de T G
9	Croquis établi par T G
10	Audition de R L
11	Croquis établi par R L
12	Audition de C J, épouse R
13	Croquis établi par C J, épouse R
14	Planche photographique.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
X	1	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE Monsieur le Préfet de la
	1	M. Le Procureur de la République à
	1	M. Le Général Commandant la Région Aérienne à
	2	M. Le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignement.
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:  
Le MDL/Chef D  
CPT La Brigade.



PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

P.V. N° 135 / 19 79

PERSONNE ENTENDUE D. M., épouse B

RÉFÉRENCES

CE JOUR 17 Mai 1979.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) C. G., Gendarme A.P.J.

LES ARTICLES 20 &amp; 75

 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,  
 au bureau de notre Brigade entendons Madame:

D. M., épouse B, née le ..... à  
 ....., fille de C. ...., et de B. ...., E. ...., de  
 nationalité Française, Agricultrice, demeurant à  
 ....., qui nous déclare à 14h10:

----- Le 15 Mai 1979 entre 14h15 et 14h45, alors que je me trouvais derrière mon habitation en train d'effectuer des travaux, j'ai aperçu à environ trois cents mètres de moi, dans un champ en pente un objet informe posé dans l'herbe. Quand il se trouvait posé dans l'herbe, cet objet était de la couleur de l'herbe, soit vert. Au bout de quelques secondes cet objet s'est soulevé d'environ un mètre, il est redescendu légèrement sans toucher terre puis il est reparti en travers très lentement. Par la suite il a pris de la vitesse, et c'est alors que j'ai distingué qu'une de ses parties brillait. A ce moment là il avait pris la forme d'un hexagone. Au passage des arbres, il oscillait légèrement à une allure très lente. Je n'ai plus prêté attention à cette chose et j'ai repris mon travail. Quelques minutes plus tard je l'ai aperçu très loin dans la plaine, et il n'apparaissait plus que sous la forme d'un point brillant.

S.I. Lors de ses déplacements cet objet évoluait à environ vingt mètres du sol.

S.I. Si ce n'était la couleur métallique de cet objet, j'aurais pensé qu'il s'agissait d'un ballon que l'on trouve dans les fêtes foraines.

S.I. Lorsque je l'ai aperçu pour la dernière fois, il se dirigeait vers LE

S.I. Cet objet devait avoir le volume d'un gros ballon, mais je rappelle que je me trouvais à environ trois cents mètres.

Sur votre demande je vous remets le dessin de l'objet tel que je l'ai aperçu.-----

Le 17 Mai 1979 à 14h30.

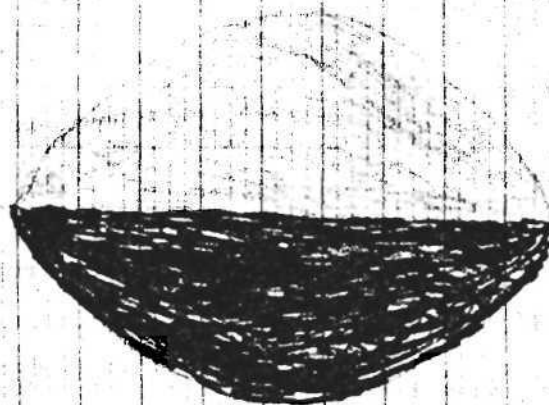
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

L.A.P.J.

DESSIN ETABLÉ PAR MADAME B. M

Pièce n° 5



GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

CADRON

UNITÉ

P.V N° 135 / 19 79

PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION

PIÈCE N° 6  
Apparition d'Objet Volant  
Non identifié.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE T, R.

RÉFÉRENCES

17 Mai 1979

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S), C, G, Gendarme A.P.J.

20 & 75

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,  
Au bureau de notre Brigade entendons Monsieur:

T, R, né le à, fils de E, et de M, F, de nationalité Française, Agriculteur, demeurant à, qui nous déclare à 14h30:

\*\*\*\*\* Le 15 Mai 1979 alors que je me trouvais dans un champ à quelques mètres de l'habitation de Madame B., j'ai aperçu à environ quatre cents mètres de là dans un champ en pente, un objet de forme plate, de couleur aluminium, qui se déplaçait à deux cents mètres au dessus du sol. IL était aux environs de 14h45. Il a pris la direction de et j'ai pu l'observer pendant vingt minutes. Quand il se déplaçait à l'horizontal il allait à allure réduite, mais quand il montait dans le ciel, il allait très vite.

SI: Il devait faire environ un mètre de long, cinquante centimètres de large et trente centimètres de hauteur.

SI: Quand il a attaqué son ascension, cet objet a pris une forme sphérique.

Sur votre demande, je vous remets le dessin de l'objet tel que je l'ai aperçu.\*\*\*\*\*

Le 17 Mai 1979 à 14h50.

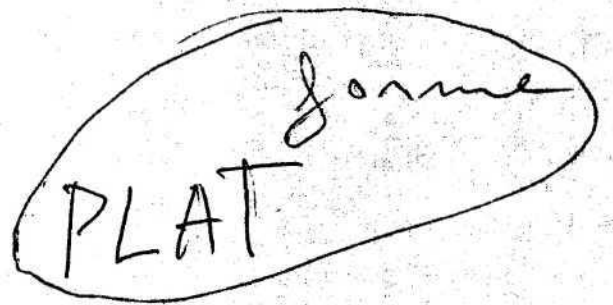
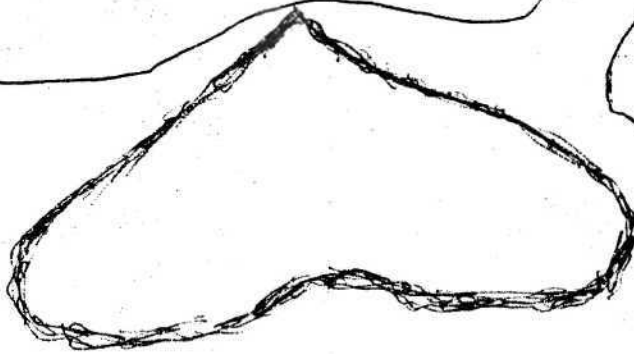
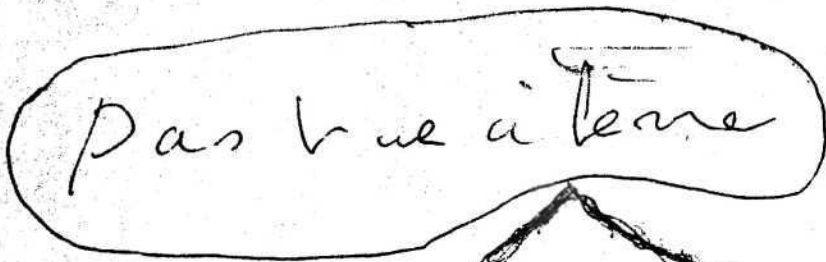
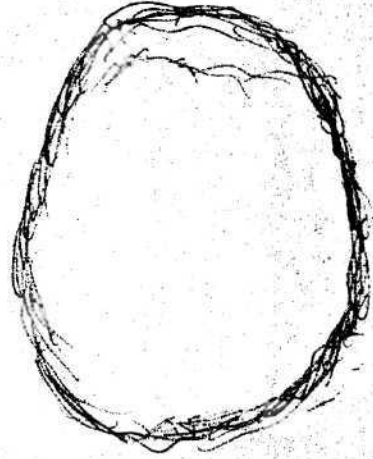
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L.A.P.J.



Plus Haut  
Même couleur





PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

P.V N° 135 / 19 79

PERSONNE ENTENDUE T \_\_\_\_\_, G \_\_\_\_\_

RÉFÉRENCES

17 Mai 1979

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S), C \_\_\_\_\_, G \_\_\_\_\_, Gendarme A.P.J.

20 &amp; 75

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, au bureau de notre Brigade entendons Monsieur:

T \_\_\_\_\_ G \_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, fils de E \_\_\_\_\_ et de M \_\_\_\_\_, F \_\_\_\_\_, de nationalité Française, Agriculteur, Demeurant à \_\_\_\_\_, qui nous déclare à 14h55:

----- Le 15 Mai 1979, vers 14h30, alors que je me trouvais dans un champ à quelques mètres de l'habitation de Madame B \_\_\_\_\_, j'ai aperçu à environ quatre cents mètres de là, dans un champ en pente un objet de forme plate, de couleur aluminium, qui se déplaçait dans le ciel, au départ à deux, trois mètres au dessus du sol, ensuite à environ deux cents mètres. Il a pris la direction de \_\_\_\_\_ et j'ai fait cette observation pendant vingt ou trente minutes. Il se déplaçait à allure réduite à l'horizontal, et un peu plus vite à la verticale.

SI: Il devait faire environ vingt cinq à trente centimètres de long, la même mesure dans la largeur, et trente à quarante centimètres de hauteur.

SI: Lorsqu'il se trouvait à terre, il avait une forme plate, et dans le ciel une forme sphérique.

SI: Ce jour là il n'y avait pas de vent.

Sur votre demande, je vous remets le dessin de l'objet tel que je l'ai aperçu.-----

Le 17 Mai 1979 à 15h05.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

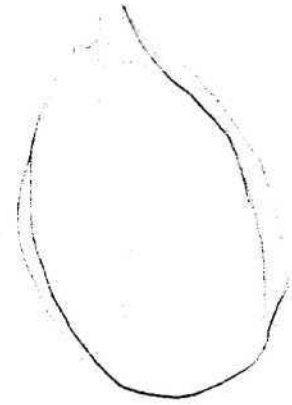
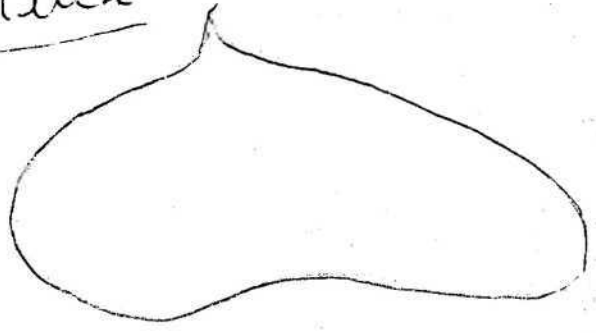
La personne entendue.



pas vue à Terre

Couleur  
Aluminium

PLAT



Plus Haut  
Même Couleur

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

 PERSONNE ENTENDUE **R**, **LI**

RÉFÉRENCES

CE JOUR 19 Mai 1979,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), **C**, **G**, Gendarme A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 &amp; 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de notre Brigade entendons Monsieur:

**R**, **L**, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, fils de \_\_\_\_\_ et de **H**, **V**, Adjudant-Chef retraité de l'Armée de l'air, infirmier libéral à \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ qui nous déclare à 13h45:

"\*\*\*\* Le 15 Mai 1979, vers 13h50, je me trouvais dans mon champ au lieu-dit " \_\_\_\_\_. Alors que je m'occupais de mes tâches agricoles, mon attention a été attirée par un objet brillant et sans forme exacte en stationnaire au lieu-dit " \_\_\_\_\_. Cet objet devait se trouver à environ trois cent cinquante mètres de moi, et soixante quinze centimètres du sol. Cet objet de forme non définie et de couleur très brillante se déplaçait en épousant toutes les formes du terrain en direction Nord."\*\*\*\*

"\*\*\*\* Il prit une vitesse ascensionnelle à environ un kilomètre et demi de son lieu de stationnement. Je l'ai suivi des yeux pendant un certain temps et il se mit en stationnaire au-dessus de la montagne dite " \_\_\_\_\_ où il fut rejoint par un autre objet identique. Mon observation dura environ dix à douze minutes."\*\*\*\*

**S.I:** Sa couleur à son point de stationnement était aluminium, et lorsqu'il s'éleva dans les airs, une de ses parties semblait noire.

**S.I:** Il se déplaçait par un mouvement d'oscillations pendulaire. Au départ de mon observation, celui-ci avait une vitesse relativement lente, et ce n'est que lorsqu'il s'éleva qu'il prit une vitesse ascensionnelle rapide.

**S.I:** Dans le courant de cette après-midi là, une brise du Nord soufflait dans la plaine de \_\_\_\_\_

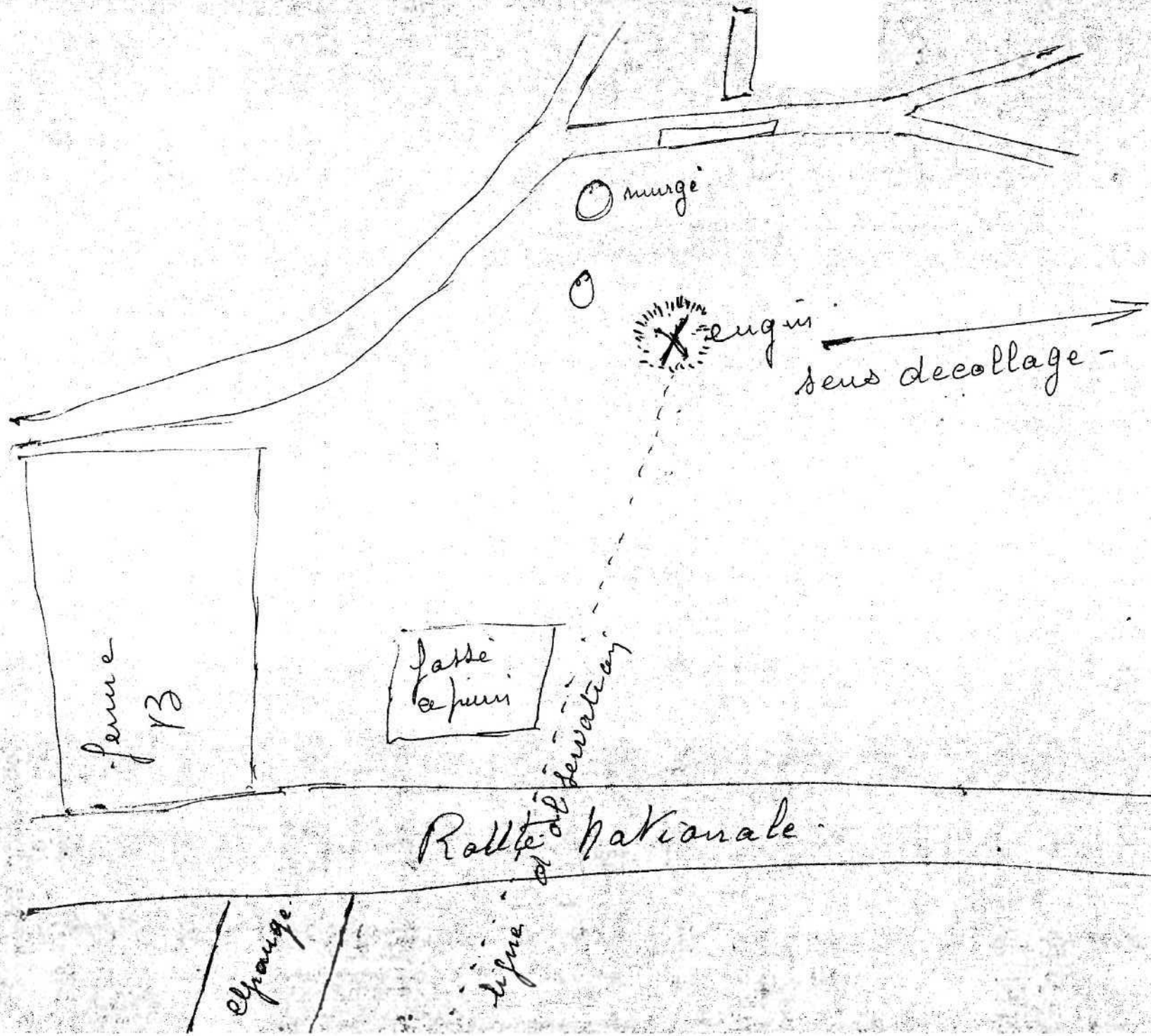
**S.I:** Je n'ai entendu aucun bruit de moteur ou autre lors de ses déplacements.

**S.I:** D'où je me trouvais, j'ai pu comparer cet objet à un gros oiseau, genre oie sauvage.

Je précise que lorsque cet objet est passé au dessus du bétail qui se trouvait dans un champ à proximité, les bêtes n'ont eu aucune réaction."\*\*\*\*

Le 19 Mai 1979 à 14h30. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. La personne entendue.





Trappe à de vaches  
 ○ ○ ○ ○

De l'engin au lieu d'observation 50 mètres environ.

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE OUVRIÈRE

UNITÉ

P.V N° 135 / 19 79

PERSONNE ENTENDUE R J, née C

RÉFÉRENCES

CE JOUR 19 Mai 1979,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), C G Gendarme A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 & 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, au bureau de notre Brigade entendons Madame:

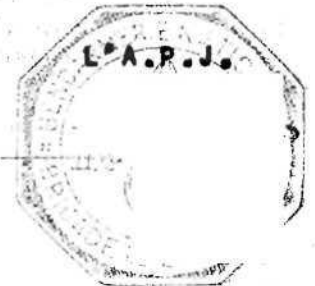
R J, née C, née le à  
J, fille de A et de F  
J, Gardienne de musée, demeurant à  
à, qui nous déclare à  
14h45:

"""" Je viens d'assister à l'audition de mon mari. Je confirme mots pour mots ses dires. Je me trouvais à ses cotés au moment des faits, et j'ai pu observer le même phénomène étrange dans un champ à environ trois cent cinquante mètres.""""

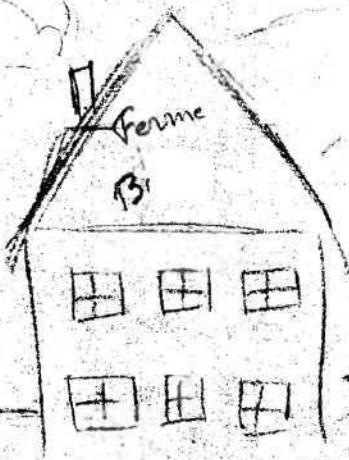
Le 19 Mai 1979 à 14h50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter pu à y retrancher.

La personne entendue.



Direction Nord



route

Nationale

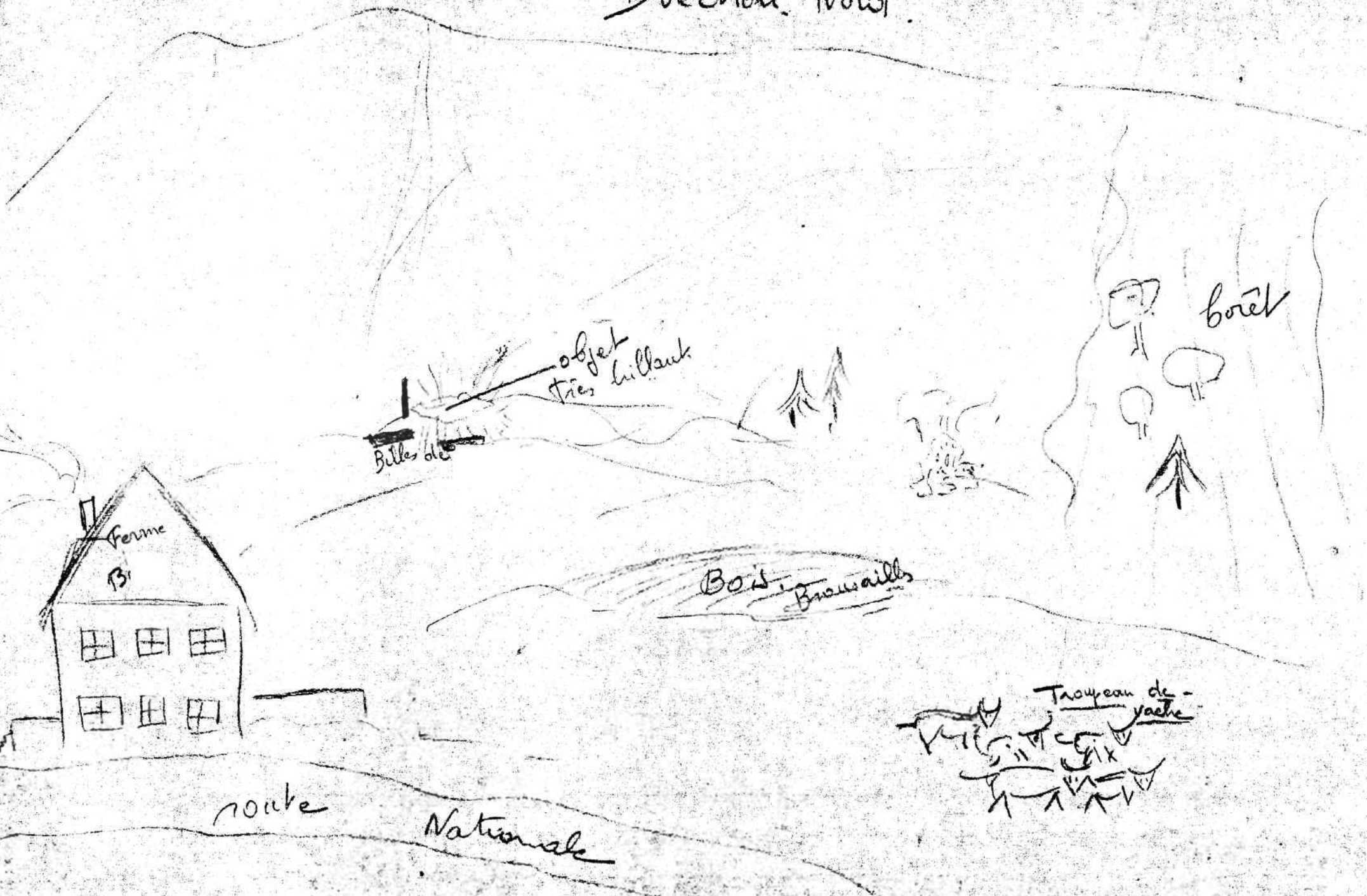
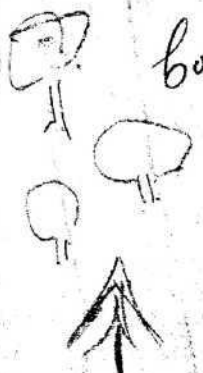
Billes de

objet  
très brillant

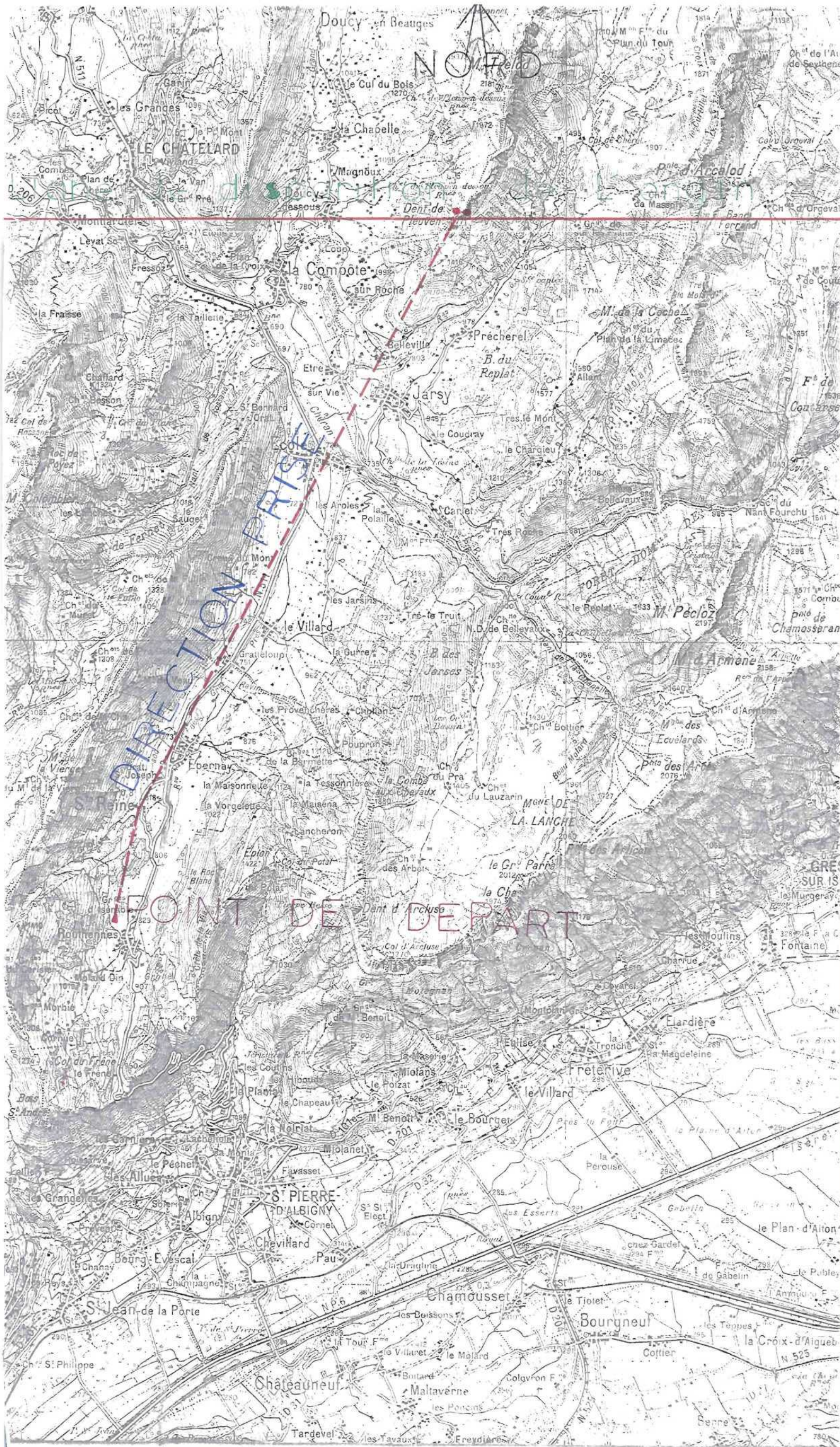
Bois  
Brossaills

bois

Troupeau de  
vache









PIECE N<sup>o</sup> 3



PLANCHE

PHOTOGRAPHIQUE

pièce n° 14

PHOTOGRAPHIE N° 1:

Vue prise aux abords de la  
ferme B



PHOTOGRAPHIE N° 3.

Périmètre où a été effectuée  
l'observation.



PHOTOGRAPHIE N° 2

Vue prise du lieu où se trouvait  
approximativement Madame B  
Lieu d'observation. (1).



PHOTOGRAPHIE N° 4.

Vue prise du lieu où a été  
observé le phénomène. (2).  
En fond ferme B (2).

